

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**Nom du produit:** SCOTT® Continuous Air Freshener, Summer Fresh**Code du produit:** 12370

Date de préparation :	23.9.2013
Fabricant :	Kimberly-Clark Corporation 1400 Holcomb Bridge Road Roswell, GA 30076-2199 United States of America
Téléphone: URGENCE MÉDICALE URGENCE TRANSPORT INFORMATION	1-877-561-6587 Chemtrec 1-800-424-9300 1-888-346-4652

Utilisation du produit : DésodorisantPour plus ample information, contacter: kcpinfo@kcc.com.**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Liquide transparent, jaune pâle à l'odeur parfumée.

Survol d'urgence : Liquide combustible. Peut irriter les yeux et la peau. L'inhalation de fortes concentrations de vapeur peut entraîner des irritations des yeux, du nez et de la gorge, des maux de tête et des nausées. Peut entraîner une réaction allergique cutanée Ce produit contient une faible quantité (48 ml) de liquide combustible qui se diffuse lentement à partir de la cartouche. Ce produit ne présente pas de risques d'incendie dans les conditions normales d'utilisation.**Classification de l'UE (1999/45/CE) :** Xi - Irritant**Phrases de sécurité/risques de l'UE** R36/38, R43, R51/53**Classification OSHA É.-U. (29CFR1910.1200) :** Liquide combustible. Irritant oculaire. Irritant cutané. Sensibilisant cutané**Classification SIMDUT du Canada :** Catégorie B-3 Classe D-2-B**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

<i>Nom Chimique</i>	<i>CAS-No./ EINECS-No</i>	<i>%</i>	<i>Classification de l'UE (67/548/CEE) :</i>
Parfum	Mélange	100%	Xi , R36/38, R43, R51/53
Hexyl Acetate	142-92-7/205-572-7	10-15%	N R51/53

Linalool	78-70-6 / 201-134-4	1-3%	Xi R36/38
d-Limonene (Dipentene)	5989-27-5 / 227-813-5	2-4%	N Xi R10, R38, R43, R50/53

NB: ce produit est constitué à 100% d'ingrédients de parfum, sans autres additifs
Reportez-vous à la section 16 pour plus d'information sur la classification de l'UE.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin s'il y a toux, essoufflement ou autre problème respiratoire.

Contact avec la peau: Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Si la victime est consciente, rincez la bouche avec une petite quantité d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau, eau pulvérisée, mousse extinctrice, dioxyde de carbone, produits chimiques secs.

Règles spéciales à observer dans la lutte contre les incendies : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Risque de feu et danger d'explosion inhabituels : Ce produit contient une faible quantité (48 ml) de liquide combustible qui se diffuse lentement à partir de la cartouche. Ce produit ne présente pas de risques d'incendie dans les conditions normales d'utilisation.

Produits de combustion dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Enlever toute source d'ignition. Ventiler l'endroit Contenez et recueillez avec du matériau inerte absorbant puis placez dans un contenant convenable pour son élimination. Se conformer à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Eviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. L'odeur de ce produit est classée comme liquide de classe IIIA NFPA.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique	Limite(s) d'exposition
Parfum	Aucun établi (aucune établie)
Hexyl Acetate	Aucun établi (aucune établie)
Linalool	Aucun établi (aucune établie)
d-Limonene (Dipentene)	Aucun établi (aucune établie)

Ventilation : Aucune ventilation spéciale normalement recommandée.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Gants de protection : Non demandé. Eviter le contact avec la peau.

Protection des yeux: Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale. Eviter le contact avec les yeux.

Pour le traitement en vrac, il est recommandé, à titre de bonne pratique d'hygiène industrielle, de se laver les mains régulièrement en plus de porter des vêtements couvrant le corps, des lunettes de sécurité et des gants de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide transparent, jaune pâle à l'odeur parfumée.
Point / plage d'ébullition	Pas disponible
Point/intervalle de fusion	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse (air=1)	Pas disponible
Solubilité	Insoluble
pH	Pas disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Pourcentage de matières volatiles par volume (%)	Pas disponible
Composés de carbone organique volatil (COV) (g/L)	Les désodorisants dont les constituants COV sont à 100% des parfums ne sont pas soumis aux normes EPA ou CARB concernant les émissions de COV par les produits de grande consommation.

Point d'éclair:	154.6°F (68°C)
Limites d'inflammabilité dans l'air, % par volume :	LIE (inférieure) : Pas disponible LSE (maximale) : Pas disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Matières à éviter: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Symptômes / effets de la surexposition :

Inhalation: L'inhalation de fortes concentrations de vapeur peut entraîner des irritations des yeux, du nez et de la gorge, des maux de tête et des nausées.

Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: N'est pas une voie d'exposition probable. Peut causer une irritation des muqueuses ou une irritation gastro-intestinale et d'autres effets indésirables.

Toxicité chronique: Peut entraîner une réaction allergique cutanée

Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Peut possiblement aggraver la dermatite, le psoriasis et autres conditions de la peau..

Données sur la cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des carcinogènes du CIRC, du NTP (États-Unis), de l'OSHA (États-Unis) ni de UE CLP annexe VI.

Toxicité reproductrice: Aucun effet néfaste connu sur la reproduction.

Valeurs de toxicité aiguë : Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminez conformément à tous les règlements d'état, locaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description d'expédition du DOT des É.-U. : Exempt des règlements HazMat (des matières dangereuses) (49CFR173.150(f))

Description d'expédition canadienne TMD (Transport de matières dangereuses) : Non réglementé

Description d'expédition de l'IATA (air) : UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Limonene, Hexyl Acetate), 9, III

Description d'expédition de l'IMDG (navire) : UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Limonene, Hexyl Acetate), 9, III Marine pollutant

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlements des É.-U.

EPA Toxic Substances Control Act (TSCA): Tous les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire du TSCA ou sont exclus du TSCA.

Produits chimiques inscrits sous SARA 302 : Aucune.

Catégories de dangers sous SARA 311/312 : Effet aiguë sur la santé Danger d'incendie

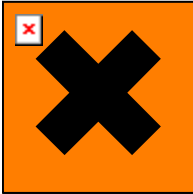

SARA 313 Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de communication de dégagement annuel sous SARA Section 313 (40 CFR 372) : Aucune.

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produits chimiques inscrits sous la loi "Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act" des États-Unis de 1986.

Règlements internationaux

Classification SIMDUT du Canada : Classe D-2-B Catégorie B-3

Étiquette de l'UE :

	Xi - Irritant		N - Dangereux pour l'environnement
-------------------------------------------------------------------------------------	---------------	--------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote HMIS : Santé 2 Feu 2 Risque physique 0

0 = Risque minime, 1 = Léger risque, 2 = Risque modéré, 3 = Risque sérieux, 4 = Risque grave

Sommaire des révisions : Révision à la(aux) section(s) 1, 2, 3, 9, 12, 14, 15 .

Énoncés de risques et classes de l'UE à titre de référence (voir les sections 2 et 3) :

Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement

R10 - Inflammable.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R38 - Irritant pour la peau.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

L'information ci-incluse est juste et correcte au meilleur de la connaissance de Kimberly-Clark. Cependant, nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite. Rien dans le présent document ne devrait être interprété comme une recommandation de contrefaire des brevets existants ou d'enfreindre des lois ou des règlements quelconques. La décision finale quant à l'adéquation du matériau revient entièrement à l'utilisateur.